



Qu'on m'accusation d'une femme enceinte

Par **X_XOMEN**, le **21/03/2010** à **01:20**

Bonjour,

J'ai un problème sérieux on m'accuse d'avoir enceinté une femme mariée que je n'ai jamais eu de relation sexuelle excuse moi du mot. son mari avait confiance en vers moi à chaque fois j parlais avec la femme au cyber pour envoyer son mari ses phos et celle de sa fille mais je n'ai cru que la est en état de grossesse et ensuite elle dit qu'elle ne sait celui qui l'a enceinté mais certains disent que moi alors je demande ce que je dois faire avec ses gens? EST CE QUE si je porte plainte on peut les mettre en prison? MERCI. Si possible je peux avoir la réponse sur mon email piol2007@hotmail.com MERCI

Par **Tisuisse**, le **21/03/2010** à **08:01**

Bonjour,

Faut laisser dire les gens. Au besoin, le moment venu, si nécessaire les tests ADN, dans le cadre d'une procédure judiciaire en recherche de paternité, pourront être demandés par la justice. Alors !!!!